

Messieurs les professeurs
Alfred STROHMEIER Daniel HAAG, Reinhard
NEIER, Daniel SCHULTHESS, M. le Secrétaire
Pierre BARRAUD,
Membres du Rectorat
de l'Université de Neuchâtel
26, avenue du ler-Mars
2000 Neuchâtel

Neuchâtel, le 13 décembre 2004

Objet : protestation contre le projet de suppression du grec ancien et dénonciation du coup porté à l'archéologie en Faculté des lettres et sciences humaines

Monsieur le Recteur, Messieurs les Vice-recteurs, Monsieur le Secrétaire général de l'Université,

Par divers canaux et surtout, maintenant, par le document intitulé *Plan d'intentions de l'Université 2005-2009*, vous avez fait savoir à la communauté universitaire l'intention du rectorat de supprimer la chaire de grec de même que celles d'italien et de linguistique comparative, pour pouvoir mieux développer d'autres disciplines en Faculté des lettres et sciences humaines ; à quoi s'ajoute encore — et une fois de plus dans le domaine des sciences de l'Antiquité — un audacieux projet de restructuration de l'archéologie qui consisterait à déplacer vers la Faculté des sciences l'archéologie préhistorique et protohistorique — enfin promue au rang de science exacte après un long purgatoire dans notre Faculté vouée aux savoirs approximatifs — tandis que sa sœur aînée, l'archéologie dite classique ou gréco-romaine (dont on se garde bien de parler dans le plan rectoral) est sans doute d'ores et déjà condamnée à subir prochainement le sort réservé au grec, avec lequel elle entretient de fait, depuis sa création dans notre Université, un lien extrêmement étroit.

Au triple titre d'ancien doyen de cette Faculté, de directeur de l'Institut et de l'UER des sciences de l'Antiquité et de titulaire de la chaire d'archéologie classique et d'histoire ancienne, je voudrais protester — avec la courtoisie qui est toujours de mise, mais aussi la vigueur qui s'impose en pareille situation — contre ce train de mesures que je ne suis pas seul à juger inique et qui, en dépit de la première apparence, pourrait bien se révéler parfaitement contre-productif au bout du compte. Si la présente lettre, à laquelle je tiens à assurer une certaine diffusion, revêt indéniablement un caractère personnel, je crois pouvoir dire qu'elle *n'a pas de visées personnelles*, puisque mon véritable avenir (à supposer que j'en aie un) est désormais ailleurs, comme vous le savez.

C'est d'abord en tant qu'**ancien doyen de la Faculté des lettres et sciences humaines** que j'entends m'élever contre des remaniements qui, sur la base de critères purement arithmétiques, mettent gravement en péril le subtil équilibre intellectuel — condition aussi d'une certaine harmonie — ayant existé jusqu'ici entre les disciplines très variées dont cette Faculté se trouve constituée. Oserai-je rappeler que c'est sous mon décanat (1991-1993) qu'a

été officiellement adoptée, après de très longs débats, l'appellation de «Faculté des lettres et sciences humaines», qui a le mérite de ne pas tracer une ligne de démarcation trop visible au sein de cet ensemble composite, où d'ailleurs plusieurs branches relèvent de l'une et de l'autre obédience. Or, malgré l'unité très superficielle et purement tactique manifestée par la Faculté en cette conjoncture, la restructuration proposée par le rectorat me semble de nature à dresser les deux camps l'un contre l'autre, puisque l'insertion autoritaire de nouvelles disciplines venues des sciences sociales et même économiques se conjugue avec un accroissement notable des moyens accordés presque unilatéralement aux sciences humaines d'émergence plus ou plus récente, cela au détriment systématique et concerté des disciplines littéraires et philologiques traditionnelles. Touchés de plein fouet par cette réforme, le grec et l'italien font partie de ces enseignements dont une Faculté des lettres digne de ce nom, dans un pays comme le nôtre, ne saurait guère faire l'économie sans renier une partie de sa mission fondamentale. Leur disparition à Neuchâtel signifierait évidemment, à plus ou moins long terme, celle du latin, dont ces deux langues de grande culture forment en quelque sorte le vestibule et le porche arrière (le *pronaos* et l'*opisthodomos* de la *cella* du temple antique, si vous me permettez cette métaphore archéologique). On se demande alors avec perplexité quels bénéfices scientifiques des branches comme l'espagnol et l'histoire de l'art — qui sont parmi les rares disciplines historico-littéraires à profiter des faveurs rectorales — pourraient réellement retirer de ce saccage programmé de tout un pan de notre héritage européen et méditerranéen ?

Quant à la réforme esquissée en grand secret pour l'archéologie (dans le but à peine dissimulé d'en tuer l'une des composantes), elle viendrait accentuer encore le déséquilibre, ou même provoquer la rupture, entre les lettres et les sciences humaines, miraculeusement unies dans cette discipline. C'est un ferment de discorde qui est jeté là, sans aucun profit pour personne. Il est navrant en effet de constater qu'en prenant implicitement pour modèle une expérience genevoise qu'on doit bien qualifier de catastrophique, le rectorat puisse songer à dissocier les deux archéologies, qui travaillent depuis plus de trente ans non seulement en parfaite symbiose au sein de ce qui va devenir un même pilier de baccalauréat et de maîtrise universitaires, mais de façon étroitement complémentaire, assurant par là aux étudiant(e)s — comme nulle part ailleurs en Suisse — une formation large qui est un atout considérable sur le marché du travail, sans parler de l'enrichissement intellectuel que leur procurent l'apprentissage et la pratique de méthodes assez différentes pour appréhender le passé à travers ses vestiges matériels.

Si certaines sciences humaines ont, à l'évidence, besoin de renforts, c'est en leur sein qu'elles doivent prioritairement faire les aménagements nécessaires, ou alors par des apports extérieurs, en s'ouvrant par exemple au *sponsoring* (puisque leur utilité sociale et même économique est désormais prouvée). On ne saurait en tout cas admettre qu'elles soient appelées à se repaître du sang encore chaud de disciplines moins favorisées par le système scolaire actuellement en vigueur ou simplement l'air du temps : car un transfert aussi violent — et scientifiquement injustifié — ne manquerait pas de laisser des blessures que les années auraient du mal à cicatriser.

Je veux protester également, et plus spécifiquement, en qualité de **directeur de l'Institut des Sciences de l'Antiquité classique** (comme aussi de l'UER correspondante). Plus diverses qu'on ne le croit communément, les disciplines réunies dans cet institut mériteraient, a-t-on entendu dire il y a peu, d'être sanctionnées avec la dernière rigueur, en raison du fait que leurs titulaires — en exercice ou sortant — ne parviennent pas même à s'entendre pour élaborer un projet commun. Mais se rend-on bien compte en haut lieu de ce qui est demandé à ces malheureux ? De s'accorder benoîtement sur la façon dont les branches qu'ils enseignent vont être coupées ou à tout le moins amputées jusqu'au-delà des limites du tolérable. Comment, en effet, pourrait-il y avoir d'emblée accord entre le responsable démission-

naire de l'enseignement du grec et le responsable en congé de l'enseignement du latin, quand il s'agirait rien moins que de fondre ces deux disciplines en un seul pilier pour atteindre le nombre désormais requis de professeurs et d'étudiants. Le latin et le grec sont certes étroitement complémentaires sur le plan culturel et d'abord historique ; à coup sûr, il y aurait lieu de tirer un meilleur parti de ces affinités (comme s'est essayé à le faire, depuis son lieu de résidence actuel en Amérique, notre collègue Jean-Jacques Aubert, en divers projets qui sont assurément attractifs à certains égards, mais qui peuvent difficilement être acceptés tels quels par l'ensemble de l'Institut). Il n'en demeure pas moins vrai que le latin et le grec sont deux langues distinctes — avec des différences bien plus marquées encore que celles qui, par exemple, séparent l'espagnol et l'italien —, langues difficiles que les étudiant(e)s abordent à l'Université avec de nombreux handicaps. A-t-on jamais songé à demander aux germanistes de faire cause commune avec les anglicistes pour établir un seul pilier de *bachelor* et de *master*? Je ne sais pas non plus que les titulaires des chaires de psychologie et de pédagogie aient réussi à s'entendre sur un programme commun : a-t-on pour autant décrété la mise à mort de l'une de ces disciplines? Tout au contraire, le rectorat propose maintenant la création d'une seconde chaire de pédagogie, sans même que l'on daigne nous dire à quoi cette chaire pourrait bien servir du point de vue de son contenu scientifique.

Pour en revenir au latin et au grec, leur union s'impose, mais avec toutes sortes de précautions et sur pied d'égalité, car rien ne justifierait, ni sur le plan historique, ni encore moins, sur le plan littéraire et linguistique, une quelconque mise sous tutelle de l'enseignement du grec. Le paradoxe dans tout cela, c'est qu'au moment même où l'on sommait le latin et le grec de s'unir pour le meilleur et peut-être pour le pire, on programmait la suppression de la chaire de grammaire historique comparative, qui justement établit un lien scientifique incontestable entre les deux langues classiques dans la perspective indo-européenne. Loin de pouvoir souscrire à des directives à ce point contradictoires, je suis partisan de l'idée — jugée parfaitement raisonnable par le doyen de la Faculté — qui consiste à associer étroitement, dans une seule chaire, le grec et la grammaire comparative, puisque celle-ci n'est précisément pas la spécialité du titulaire actuel de la chaire de latin, orienté vers l'histoire des littératures et des idées : l'économie ainsi réalisée serait certes moindre qu'une suppression pure et simple de deux enseignements, mais elle ne serait pas pour autant négligeable, tout en créant une dynamique très positive. J'ai en effet la conviction qu'une telle mesure pourrait contribuer grandement à faire disparaître bien des causes de friction au sein des sciences de l'Antiquité classique: le désaccord qui a parfois prévalu doit, de toute façon, être fortement relativisé, car l'unanimité est sans faille sur la nécessité absolue d'y maintenir un enseignement de langue grecque ; au surplus, et il importe de le souligner, l'union est parfaite dans le corps intermédiaire, qui, au prix d'un effort très méritoire, a su produire un document extrêmement riche sur les activités de l'Institut depuis cinq ans, toutes disciplines confondues, document qui doit être maintenant entre vos mains.

Je protesterai, enfin, en tant que **titulaire de la chaire d'histoire ancienne et d'archéologie classique**, laquelle se voit d'avance pénalisée en raison de son caractère prétendument hybride, alors que cette association toute naturelle (quoique rarement réalisée dans le paysage universitaire suisse) a été jusqu'ici gage de sérieux et de succès. Avec ou sans arrière-pensées, le rectorat a visiblement du mal à admettre que cette discipline puisse être considérée comme partie intégrante de l'Institut d'Histoire, sous prétexte qu'elle appartient aussi, de droit et par nature, à l'Institut des Sciences de l'Antiquité, tout en étant très proche également, par le biais de l'archéologie, de celui de Préhistoire. On l'a donc contrainte, dans le cadre de la récente enquête sur les *visées scientifiques* de chaque institut, à se présenter sous l'étiquette de «chaire isolée», situation paradoxale pour un enseignement situé à l'intersection de trois ensembles. Mais il est à craindre que le but recherché par cette manœuvre soit tout sauf innocent : car dans la mesure où, précisément, il ne saurait plus y avoir aujourd'hui, en

vertu des nouveaux principes du système de Bologne, de chaire isolée, l'unité d'enseignement et de recherche constituée par l'archéologie classique et l'histoire ancienne doit, dans cette optique, être tôt ou tard dépecée et livrée à l'appétit vampirique de branches plus ou moins voisines. Ici l'on n'a apparemment pas recours à la manière forte : la méthode qu'avec d'infinies prévenances le rectorat semble avoir retenue en l'occurrence, c'est, tout bonnement, la mise à l'écart, synonyme d'asphyxie (la disparition physique du titulaire serait, évidemment, la solution idéale, mais le meilleur n'est pas toujours sûr).

Ce qui est certain, en revanche, c'est que ni l'une ni l'autre de ces disciplines ne peut se passer du grec ancien, sous peine de renoncer à toute recherche approfondie et féconde. Car, enfin, comment croit-on que l'on travaille en histoire ancienne et, largement aussi, en archéologie classique (puisque cette archéologie-ci, à la différence de l'autre, bénéficie de l'énorme apport des sources écrites)? Eh bien, on travaille avec des textes littéraires et historiographiques, on travaille avec des inscriptions, des papyrus, des monnaies ; et une très grande part de ces textes sont en grec, même pour l'histoire romaine — on l'oublie trop souvent — ou l'histoire punique ou étrusque ou celtique (y compris celle de nos «ancêtres les Gaulois»). Donc, à l'évidence, il faut une bonne, une très bonne bibliothèque, comme celle à laquelle, en étroite collaboration avec mes collègues d'hier et d'aujourd'hui, j'ai voué tout mon soin (et qui est une des richesses, j'ose le dire, de notre Faculté). Il faut aussi et surtout un professeur de latin et un professeur de grec, qui assurent l'enseignement de ces langues essentielles et avec qui s'exerce — parfois, dans la contestation, qu'importe — un dialogue nécessaire, car la solitude est stérilisante, ici comme ailleurs. Puis-je à cet égard signaler que notre jeune ancien collègue Paul Schubert, avec un dévouement remarquable, a assumé pendant plus de dix ans le rôle d'expert dans tous les examens oraux d'archéologie classique et d'histoire ancienne, à raison sans doute d'une soixantaine de candidats et candidates par année au moins ?

Il est clair que, pour accéder à l'enseignement de premier cycle dans ces deux disciplines, le grec n'est nullement obligatoire : les quatre-vingt étudiants que j'ai dans mon cours général d'histoire ancienne, les quarante, ou à peu près, qui suivent mon cours général d'archéologie classique ne sont pas, sauf exception, des hellénistes. Mais après la demission — pour m'en tenir à la situation actuelle — un nombre appréciable d'entre eux (et surtout d'entre elles, signe des temps) fait l'effort d'acquérir une formation de base en grec, formation indispensable pour la confection d'un mémoire en histoire ancienne ou en archéologie classique, et évidemment pour la recherche doctorale dans ces deux domaines si étroitement imbriqués. Et c'est spontanément que de jeunes historiens ou de jeunes archéologues — je n'ai pas à parler ici des philosophes ou des linguistes — veulent se former en grec, tant il est vrai que l'importance de ce savoir, de cette clef pour ainsi dire, s'impose à eux quand ils entendent se consacrer à l'étude de l'Antiquité

Quelle que soit la bonne volonté dont j'ai toujours fait preuve jusqu'ici, il y a une chose sur laquelle le rectorat, dans son trop visible désir de jeter à bas nos disciplines, ne doit pas compter de ma part : c'est l'immolation volontaire ou même seulement le départ en retraite anticipée. Non, c'est un cadeau que je ne ferai pas aux auteurs du complot que je dénonce. Aussi longtemps que les dispositions légales et mes forces me permettront d'assumer ce double enseignement, avec tout ce qu'il entraîne, je m'y emploierai. Cela d'abord pour soutenir les étudiant(e)s dont j'ai reçu la charge et qui me font confiance, en particulier ces mémorant(e)s — comme on dit — et ces doctorant(e)s en histoire et en archéologie dont les travaux impliquent *tous* une certaine connaissance du grec. Je le ferai aussi pour qu'il y ait encore dans cette maison, si le funeste projet du rectorat devait se réaliser, un petit enseignement de grec d'un certain niveau. Car on lit du grec — voyez-vous cela — dans mon séminaire d'épigraphie où, semaine après semaine, j'essaie de faire découvrir à une douzaine d'étudiant(e)s avancé(e)s, dont la moitié d'étrangers (masse ô combien critique et nombre

parfait pour un vrai travail de recherche en équipe) des inscriptions nouvelles, voire inédites, qui sont la fontaine de jouvence de nos études.

Concluons. Si j'exprime aujourd'hui mes très vives préoccupations au sujet du grec ancien, ce n'est pas tant pour l'avenir général de cette discipline : je ne doute guère, en effet, que le grec nous enterrera tous, puisqu'un tel trésor d'expériences accumulées dans tous les domaines de la vie et de la pensée ne peut mourir, à moins que ne meure en même temps (chose certes désormais possible) toute curiosité pour l'aventure humaine sur cette planète, toute réflexion sur les fondements de la vie politique, sociale et individuelle. Car si nous autres occidentaux refusons de faire fructifier ce fabuleux héritage, le grec s'enseignera encore, comme aujourd'hui déjà, à Tokyo et ailleurs. Non, si je crois devoir me battre avec d'autres — surtout les jeunes —, c'est que nous avons besoin du grec *hic et nunc*, comme point d'ancrage, comme référence à tout moment disponible. Et cela non pas dans un recoin prétendument isolé et obscur de notre maison, mais dans tous les secteurs, ou peu s'en faut, de la Faculté des lettres et sciences humaines. Car de la civilisation grecque ne sont pas issus seulement nos genres littéraires, nos modes de pensée philosophique, notre conception et notre pratique de l'histoire, mais la description géographique, le récit ethnographique, l'introspection psychologique, le souci pédagogique, que sais-je encore. Le reste de l'Université ne devrait pas, me semble-t-il, se considérer *a priori* comme moins concerné par cette masse de connaissances premières, la Faculté des sciences en premier lieu peut-être, si elle se reconnaît toujours dans les travaux des géomètres, des mathématiciens, des astronomes, des zoologues, des botanistes, des médecins de la Grèce antique, d'Hippocrate à Galien. Mais comment la Faculté de droit et même, à la réflexion, celle des sciences économiques et sociales pourraient-elles rester totalement indifférentes face à la disparition de l'enseignement d'une langue où se sont exprimées tant de nouveautés sur le plan du droit civil, du droit des obligations, du droit constitutionnel surtout, et où les balbutiements de la science économique sont un passionnant objet d'études aussi. Que dire enfin de la Faculté de théologie : le grec n'est-il pas l'une des trois langues sacrées du christianisme, la langue de l'*alpha* et de l'*oméga*, la langue de l'évangile, *euangelia*, la «bonne nouvelle» ? Il n'est peut-être pas inutile de le rappeler en ce temps de l'Avent.

De renoncements et de démissions en abandons tels que ceux qu'on nous propose ou plutôt qu'on nous impose aujourd'hui, c'est toute l'assise intellectuelle de notre société qui se trouve peu à peu fragilisée. Déjà les conséquences s'en font sentir sur le plan moral, et donc politique. C'est que l'on aurait bien tort de croire qu'il y a dans ce domaine des acquis durables et comme éternels. Tout doit être continuellement repris. Aussi ne faut-il pas se lasser de cultiver les racines et de retourner aux sources. Par exemple, a-t-on encore une claire idée aujourd'hui, même dans le public dit cultivé, des conditions où prit naissance, voici plus de deux millénaires et demi, un régime de type démocratique, ensemble de principes extraordinairement porteur d'avenir en dépit de ses limites et de ses carences ? De récents débats sur le projet de Constitution européenne donnent hélas à penser qu'une portion significative de l'élite politique de notre continent est déjà actuellement coupée de l'héritage antique, au point de méconnaître complètement l'énorme dette que toutes les démocraties du monde — même les plus perfectionnées ou qui se croient telles — ont à l'égard de ces précurseurs. Certes, la tyrannie est aussi une invention des Grecs, mais l'intérêt toujours actuel de ce fait, c'est que les plus lucides d'entre eux ont admirablement compris comment l'on passait assez naturellement de la démocratie la plus égalitaire à la tyrannie la plus autoritaire. C'est que — Platon nous l'explique fort bien dans une page célèbre de la *République* — il y a dans toute ruche, comme dans toute cité, des bourdons ambitieux qui, s'appuyant sur d'autres bourdons complaisants et prospères, cherchent à priver de son miel le petit peuple laborieux des abeilles, avant d'éliminer sans scrupules les bourdons complices de leur coup d'État. Il est toujours à craindre que ne se vérifie, dans notre pays ou dans cette

maison même, l'analyse aussi pénétrante que poétique du grand philosophe. Mais le plus terrible serait qu'il n'y ait alors plus personne ici pour savoir que tout cela était décrit dans un vieux livre grec.

En vous remerciant de votre attention, je vous prie de croire, Monsieur le recteur, Messieurs les vice-recteurs, à l'expression de mon dévouement jusqu'ici sans faille.

Denis KNOEPFLER
Professeur à la Faculté des lettres et sciences humaines
(chaire d'archéologie classique et d'histoire ancienne)
et professeur au Collège de France
(chaire d'épigraphie et d'histoire des cités grecques)

Copie prioritaire à :

Monsieur le Doyen de la Faculté des lettres et sciences humaines

Madame la Doyenne de la Faculté des sciences

Monsieur le Doyen de la Faculté de droit

Monsieur le Doyen de la Faculté des sciences économiques et sociales

Monsieur le Doyen de la Faculté de théologie

Monsieur le Président du Sénat

Madame la Présidente du Conseil de l'Université

Monsieur le Chef du Service de l'enseignement universitaire au D.I.P.A.C

Monsieur le président de la Fédération des Étudiants Neuchâtelois

À dater du mercredi 15 décembre 2004 à midi, cette lettre sera diffusée électroniquement dans l'ensemble du réseau universitaire